

le cnam
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires



CONFÉRENCE
DE COMPARAISONS
INTERNATIONALES

RAPPORT

LE PARCOURS DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS DES 1^{ER} ET
2ND DEGRÉS EN FRANCE

#CCI_Cnesco

Du 16 au 19 novembre 2020

LE PARCOURS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DES 1^{ER} ET 2ND DEGRÉS EN FRANCE

Aurélie Paris

Cnesco

cnesco@lecnam.net

Février 2021

le **cnam**
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :
Paris, A. (2021). *Les parcours de formation des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés en France*.
Paris : Cnesco.

Avec les contributions de Lucile Piedfer-Quêney et Jeanne Pelletier à la conception et la diffusion de l'enquête.

Ce texte s'inscrit dans une série de rapports publiés par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) sur la thématique : **Formation continue et développement professionnel des personnels de l'éducation.**

Disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>
Publié en février 2021.
Centre national d'étude des systèmes scolaires
41 rue Gay-Lussac 75005 Paris

Contact : cnesco@lecnam.net - 06 98 51 82 75

Table des matières

I. La prise de connaissance de l'offre de formation : outils et difficultés d'accès.....	4
a. La consultation de l'offre de formation est principalement individuelle	4
b. Des difficultés plus importantes pour accéder à l'offre de formation dans le 1 ^{er} degré	5
II. L'inscription aux actions de formation : outils, choix et difficultés	6
a. Gaia est le principal outil d'inscription dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés	6
b. Dans le 1 ^{er} degré : des inscriptions souvent réalisées par un tiers et des contenus de formation imposés	7
c. Des difficultés d'inscription plus importantes dans le 1 ^{er} degré.....	8
III. Les modalités de participation aux actions de formation	9
a. Des formations qui se déroulent souvent sur des heures d'enseignement dans le 2 nd degré ..	9
b. Des formations hybrides courantes dans le 1 ^{er} degré.....	10
c. De nombreuses formations locales dans le 2 nd degré.....	12
d. La moitié des enseignants a déjà participé à des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale.....	12
IV. Accompagnement et suivi des formations	14
a. Les enseignants discutent davantage de leurs besoins en formation avec leurs pairs qu'avec des personnels encadrants.....	14
b. La satisfaction des enseignants vis-à-vis des actions de formation est moins évaluée dans le 1 ^{er} degré	16
c. Les enseignants du 1 ^{er} degré ont moins souvent accès à leur historique de formations	17
Conclusion	17
Annexe : représentativité de l'enquête	18

L'enseignement est un métier complexe qui nécessite d'intégrer les évolutions techniques et scientifiques et de s'adapter aux besoins éducatifs de chaque génération. Face à l'importance des enjeux de l'éducation pour la société, la formation initiale des enseignants (qui ne concerne que de futurs enseignants) ne peut suffire à répondre aux besoins d'évolution régulière du métier. Il est ainsi primordial de s'intéresser à la formation continue des enseignants. Dans le cadre de la conférence de comparaisons internationales sur la formation continue et le développement professionnel des personnels d'éducation, le Cnesco a mené une enquête exploratoire sur les parcours de formation continue des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés. En distinguant les deux degrés de scolarité, nous étudions successivement la consultation, l'inscription, la participation ainsi que le suivi des actions de formation continue auxquelles ont participé les enseignants.

Une enquête inédite du Cnesco sur le parcours de formation continue des personnels d'éducation

L'enquête du Cnesco s'est déroulée de juin à septembre 2020 auprès de 1 683 enseignants dont 758 enseignants du premier degré et 925 enseignants du second degré. L'enquête s'intéresse spécifiquement au parcours de formation des enseignants, c'est-à-dire à l'accès à l'offre, à l'inscription, aux modalités de participation et au suivi post-formation. Afin de dépasser la singularité de l'année 2020 du fait du caractère exceptionnel du contexte sanitaire, la majorité des questions portent à la fois sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

I. La prise de connaissance de l'offre de formation : outils et difficultés d'accès

La consultation de l'offre de formation est une étape cruciale de la formation continue qui se fait principalement de façon individuelle. L'enquête du Cnesco met en lumière les difficultés rencontrées par de nombreux enseignants pour accéder à l'offre de formation.

a. La consultation de l'offre de formation est principalement individuelle

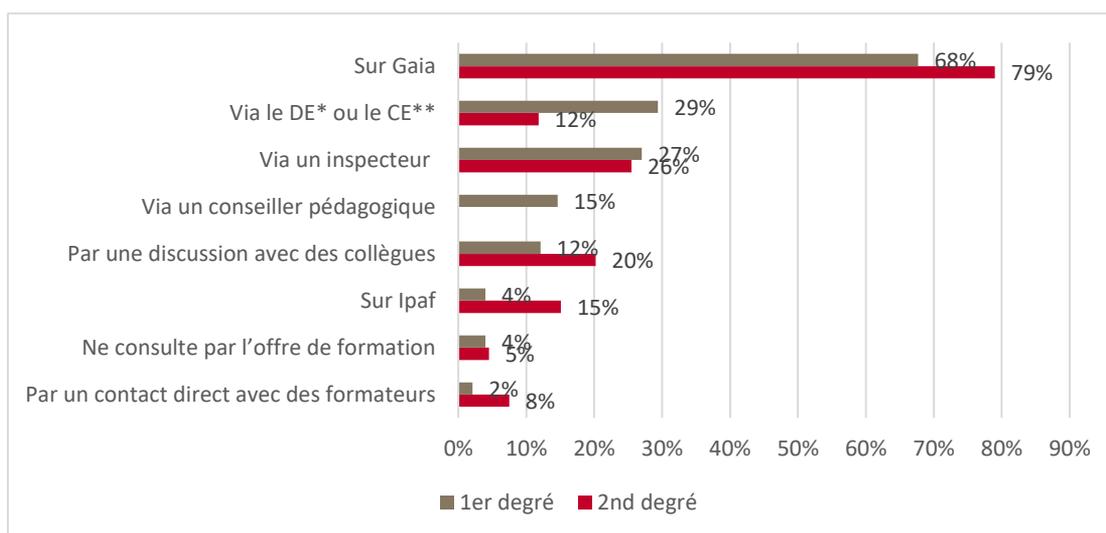
Une minorité d'enseignants prennent connaissance de l'offre de formation à travers des échanges avec d'autres personnels d'éducation. C'est principalement par le biais des applications informatiques que les enseignants s'informent sur l'offre.

Les personnels jouant le rôle le plus important dans la consultation de l'offre sont les inspecteurs – inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) pour le 1^{er} degré, inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et IEN-ET et EG pour le 2nd degré – et les directeurs d'école. 27 % des enseignants du premier degré et 26 % des enseignants du second degré ont pris connaissance de l'offre de formation sur les années 2018-2019 et 2019-2020 grâce aux informations données par les inspecteurs (Figure 1). 29 % des enseignants du premier degré n'occupant pas une fonction de direction indiquent avoir pris connaissance de l'offre de formation grâce aux informations données par le directeur d'école, contre seulement 12 % dans le second degré.

Parmi les outils informatiques que les enseignants utilisent pour consulter l'offre, l'enquête met en évidence que ce n'est pas l'outil iPaf, dédié à la consultation des plans académiques de formation (Paf) en ligne, qui est le plus utilisé, mais Gaia. Cet outil a été créé pour permettre aux personnels de s'inscrire aux formations proposées par l'Éducation nationale et de suivre l'état de leur candidature.

Ainsi, 68 % des enseignants du premier degré et 79 % des enseignants du second degré indiquent avoir pris connaissance de l'offre de formation sur les années 2018-2019 et 2019-2020 grâce à la plateforme Gaia. En revanche, seuls 4 % des enseignants du premier degré et 15 % des enseignants du second degré ont consulté l'offre sur iPaf.

Figure 1. Modes de prise de connaissance des actions de formation continue (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 68 % des enseignants du premier degré ayant répondu à l'enquête prennent connaissance des actions de formation continue via la plateforme informatique Gaia.

Champ : la question porte sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 et concerne les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.

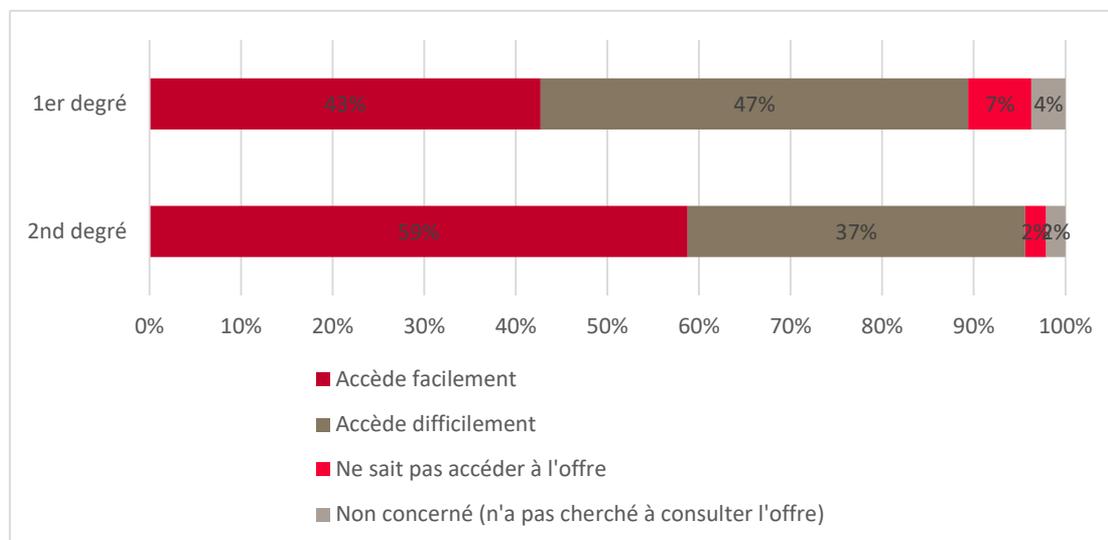
*La modalité « via le directeur d'école (DE) » a été proposée uniquement aux enseignants du premier degré n'occupant pas de fonction de direction d'école.

** Chef d'établissement.

b. Des difficultés plus importantes pour accéder à l'offre de formation dans le 1^{er} degré

Selon le niveau d'enseignement, environ la moitié des enseignants déclarent rencontrer des difficultés dans l'accès à l'offre de formation. Cette situation est plus aiguë dans le primaire que dans le secondaire. Ainsi, dans le premier degré, moins de la moitié des enseignants (43 %, Figure 2) déclare avoir facilement eu accès à l'offre de formation au cours des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 contre 59 % des enseignants du second degré.

Figure 2. Facilité d'accès à l'offre de formation continue (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 43 % des enseignants du premier degré ayant répondu à l'enquête déclarent accéder à l'offre de formation continue facilement.

Champ : la question porte sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 et concerne les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.

P-value : $7,353.10^{-12}$

II. L'inscription aux actions de formation : outils, choix et difficultés

Dans les 1^{er} et 2nd degrés, les enseignants qui s'inscrivent eux-mêmes aux actions de formation le font principalement via l'outil informatique Gaia. Cependant, les enseignants du premier degré sont souvent inscrits pas un tiers et ont moins le choix du contenu de leurs formations. Ils ont aussi plus de difficultés à s'inscrire eux-mêmes que les enseignants du second degré.

a. Gaia est le principal outil d'inscription dans les 1^{er} et 2nd degrés

La plupart des enseignants reçoivent une notification de l'ouverture des inscriptions sur leur adresse mail professionnelle puis s'inscrivent sur la plateforme Gaia. 72 % des enseignants du premier degré et 83 % des enseignants du second degré ont été informés de l'ouverture des inscriptions pour les années 2018-2019 et 2019-2020 sur leur adresse mail professionnelle. Parmi les enseignants qui se sont inscrits eux-mêmes à des formations sur les années 2018-2019 et 2019-2020, 85 % dans le premier degré et 89 % dans le second degré se sont inscrits sur Gaia.

b. Dans le 1^{er} degré : des inscriptions souvent réalisées par un tiers et des contenus de formation imposés

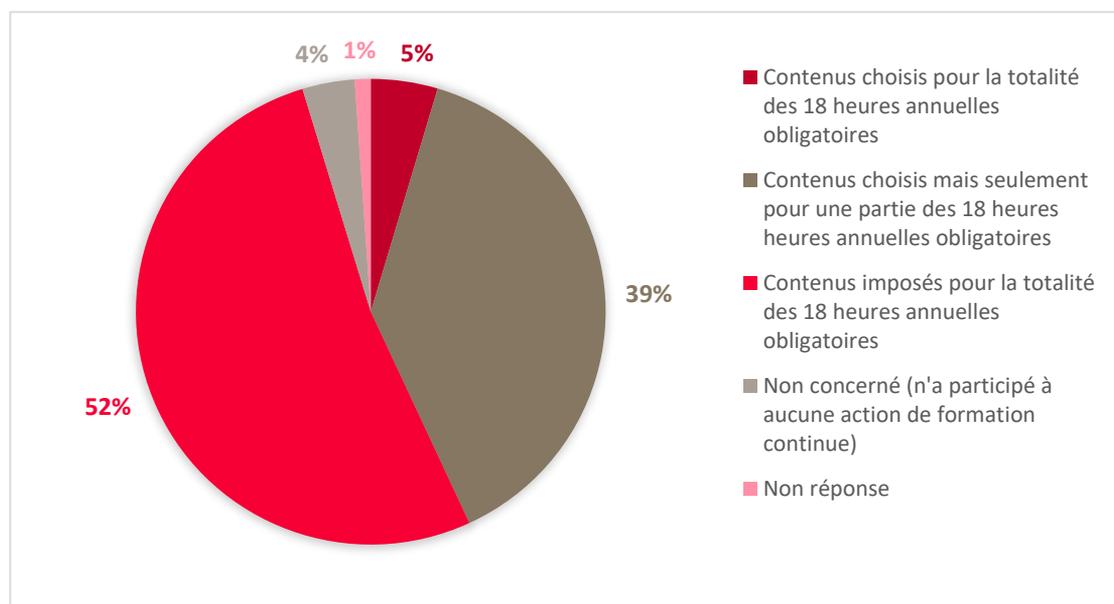
Dans le premier degré, la formation continue des enseignants fait partie de leurs obligations de service. Chaque année, ils doivent consacrer 18 heures à des actions de formation continue et de l'animation pédagogique. Au moins la moitié de ces 18 heures doit être consacrée exclusivement à la formation continue.

Depuis la loi du 26 juillet 2019, l'obligation de formation continue a été étendue à l'ensemble des enseignants. Cependant, le décret en vigueur relatif aux obligations de services et aux missions des enseignants du second degré ne mentionne pas cette obligation.

Les enseignants du 1^{er} degré ont un contrôle restreint sur leur formation. Ils ne s'inscrivent pas toujours eux-mêmes aux actions de formation et n'ont souvent pas le choix du contenu de leur formation.

Plus de la moitié des enseignants du premier degré (53 %) ont été, à chaque fois ou certaines fois, inscrits à des actions de formation continue par un tiers entre 2018 et 2020. Par ailleurs, une majorité d'enseignants du primaire déclarent ne pas choisir leur formation. 52 % des enseignants du premier degré n'ont pas du tout choisi le contenu des formations qui leur étaient imposées dans le cadre des 18 heures de formations obligatoires (Figure 3). 39 % ont pu choisir le contenu d'une partie des heures de formation. En moyenne, cette partie représentait 8 heures sur les 18 heures de formation obligatoires.

Figure 3. Degré de liberté dans le choix des formations obligatoires dans le 1^{er} degré (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : seulement 5 % des enseignants du 1^{er} degré ayant participé à l'enquête déclarent avoir choisi la totalité des formations qu'ils ont suivi lors des 18 heures obligatoires.

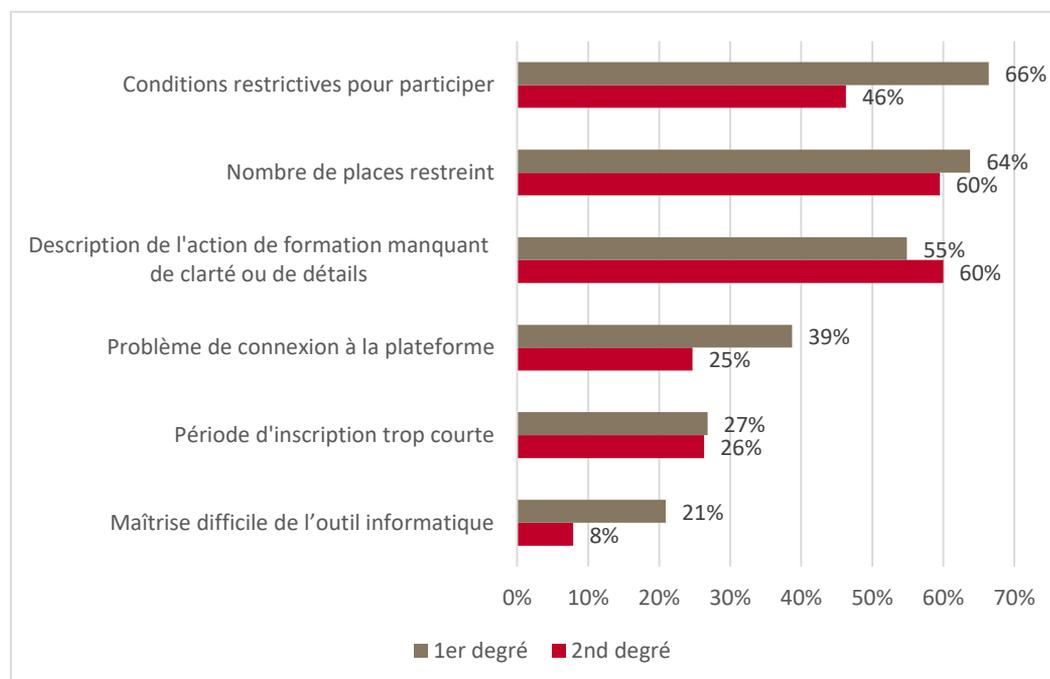
Champ : la question porte sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 et concerne uniquement les enseignants du 1^{er} degré.

c. Des difficultés d'inscription plus importantes dans le 1^{er} degré

Une part non négligeable des enseignants, notamment dans le 1^{er} degré, rencontrent des difficultés au moments de l'inscription. Parmi les enseignants du premier degré qui se sont inscrits eux-mêmes à au moins une action de formation continue entre 2018 et 2020, 39 % ont rencontré des difficultés pour s'inscrire contre seulement 26 % dans le second degré¹. Les réponses des enseignants mettent en évidence trois principales difficultés rencontrées : les conditions restrictives pour participer (telles que des conditions d'ancienneté), le nombre de places limité dans les formations mais aussi le manque de clarté et de détails dans la présentation des offres.

Les conditions restrictives pour participer ont été la principale cause de difficulté dans le premier degré. Ce problème a concerné 66 % des enseignants du premier degré ayant rencontré des difficultés contre 46 % dans le second degré (Figure 4). 64 % des enseignants du premier degré et 60 % des enseignants du second degré citent aussi le nombre de places restreint comme cause de leurs difficultés. Enfin, 55 % des enseignants du premier degré et 60 % des enseignants du second degré indiquent que leurs difficultés au moment de l'inscription ont été dues au manque de clarté dans la description de l'action de formation. Les analyses qualitatives menées à ce sujet par le Cnesco montre que le lieu et les dates des activités de formation ne sont pas toujours présentées aux personnels quand ils choisissent de s'inscrire aux formations.

Figure 4. Difficultés rencontrées lors de l'inscription à des actions de formation continue (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 55 % des enseignants du premier degré ayant répondu à l'enquête et ayant rencontré des difficultés lorsqu'ils se sont inscrits à des actions de formation déclarent que la description des actions manquait de clarté au moment de l'inscription.

Champ : la question porte sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 et concerne les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés qui ont rencontré des difficultés au moment de l'inscription à la formation continue.

¹ Selon le test du khi-2, l'écart entre les deux pourcentages est significatif à 99 %.

III. Les modalités de participation aux actions de formation

L'enquête du Cnesco s'est intéressée aux modalités spatio-temporelles des actions de formation continue. Dans le 1^{er} degré, tout enseignant qui participe à de la formation continue doit être remplacé, ce qui induit un certain nombre de contraintes que l'enquête souligne. Dans le second degré, l'enquête révèle que de nombreuses formations se déroulent sur des heures d'enseignement, pour lesquelles aucun personnel supplémentaire n'est prévu pour assurer le remplacement. L'enquête met aussi en avant des dynamiques différentes entre le 1^{er} et le 2nd degré, telles que les formations hybrides dans le 1^{er} degré et les formations locales dans le 2nd degré. Enfin, les formations hors de l'Éducation nationale ne doivent pas être négligées car près de la moitié des enseignants y ont eu recours au cours de leur carrière.

a. Des formations qui se déroulent souvent sur des heures d'enseignement dans le 2nd degré

Le remplacement des enseignants en formation est organisé différemment entre le premier et le second degré. Dans le premier degré, des personnels sont affectés au remplacement des enseignants absents. Ces personnels peuvent être rattachés à des brigades de remplacement départementales ou à des zones d'intervention localisée (ZIL)². Parmi les enseignants du premier degré ayant effectué des formations sur leur temps d'enseignement, 44 % affirment avoir toujours été remplacés. Dans le second degré, il n'y a pas de personnel affecté au remplacement des enseignants absents sur une durée inférieure à 15 jours. Le remplacement doit donc être organisé au niveau de l'établissement³ : c'est le chef d'établissement qui est chargé d'élaborer un protocole qui prévoit de faire appel aux enseignants de l'établissement, rémunérés en heures supplémentaires.

Dans le 2nd degré, les formations se déroulent souvent sur des heures d'enseignement tandis qu'elles se déroulent principalement dans le 1^{er} degré sur des jours où les élèves « n'ont pas école », en dehors des vacances scolaires (comme le mercredi ou le samedi), ou le soir après le temps d'enseignement.

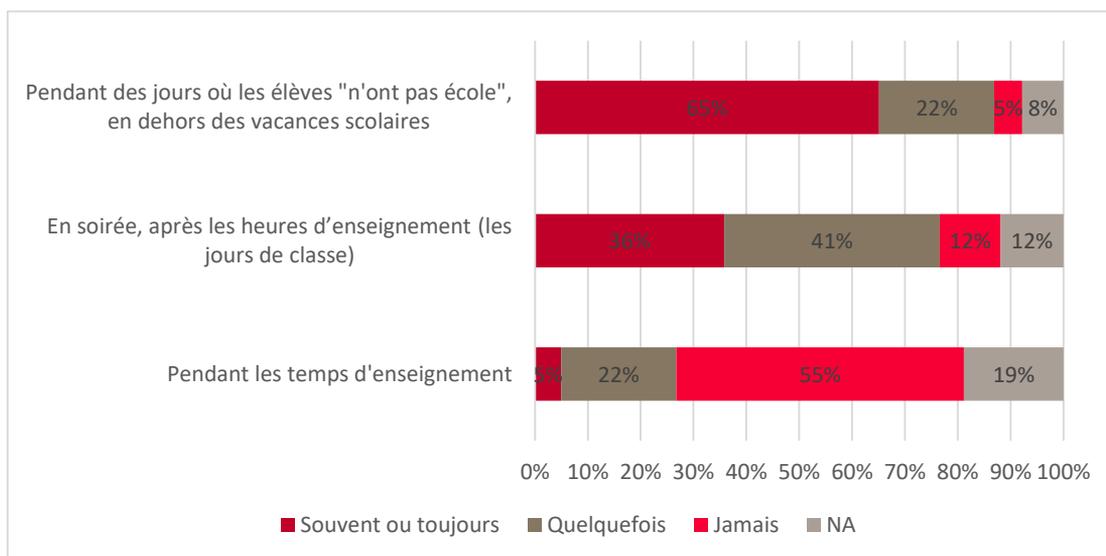
87 % des enseignants du premier degré indiquent qu'entre 2018 et 2020 certaines de leurs formations se sont déroulées pendant des jours où les élèves « n'ont pas école ». 77 % déclarent que certaines se sont déroulées en soirée après les heures d'enseignement. Seuls 27 % des enseignants du premier degré affirment avoir eu des formations qui se sont déroulées sur les heures d'enseignement.

Dans le second degré, 84 % des enseignants ayant participé à de la formation continue ont suivi des formations qui se déroulaient en partie sur des heures d'enseignement, et 82 % ont suivi des formations qui se déroulaient totalement sur des heures d'enseignement.

² Site du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, « L'organisation du remplacement des enseignants », mai 2020, [17/11/20], <https://www.education.gouv.fr/l-organisation-du-remplacement-des-enseignants-11321>

³ Décret n°2005-1035 du 26 août 2005 relatif au remplacement de courte durée des personnels enseignants dans les établissements d'enseignement du second degré. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000809237/>

Figure 5. Répartition des actions de formation continue dans le temps (1^{er} degré, 2018-2020)

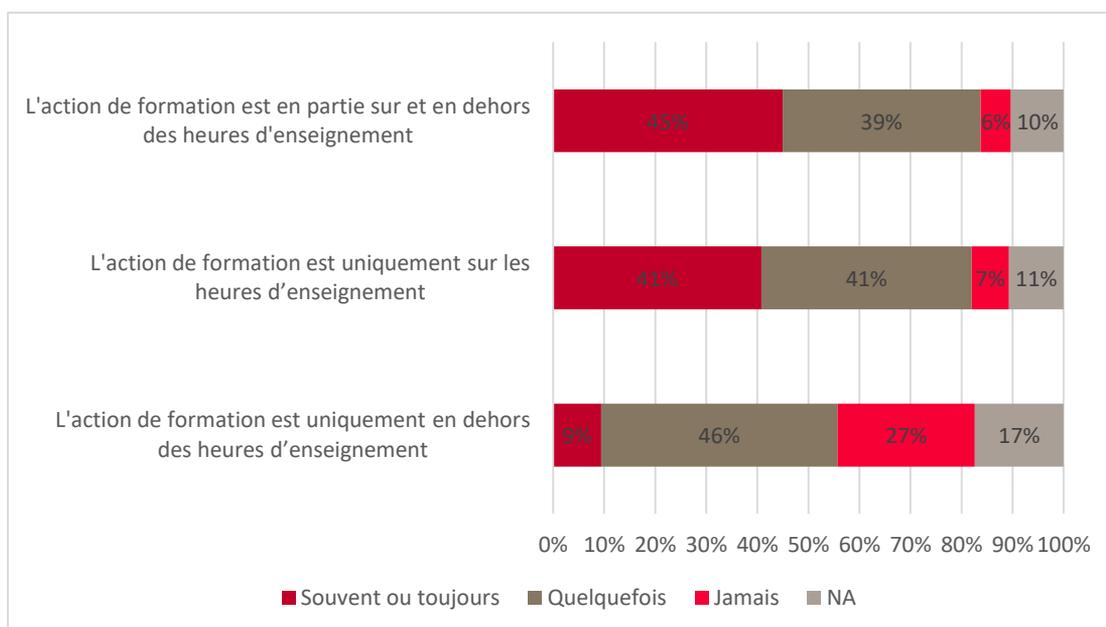


Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 65 % des enseignants du 1^{er} degré ayant répondu à l'enquête déclarent que les actions de formation auxquelles ils ont participé se sont déroulées souvent ou toujours pendant des jours où les élèves « n'ont pas école », en dehors des vacances scolaires.

Champ : la question porte sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 et concerne les enseignants du 1^{er} degré.

Figure 6. Répartition des actions de formation continue dans le temps (2nd degré, 2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 41 % des enseignants du second degré ayant répondu à l'enquête et effectué au moins une action de formation continue lors des deux dernières années scolaires déclarent que ces actions ont eu lieu souvent ou toujours sur les heures d'enseignement.

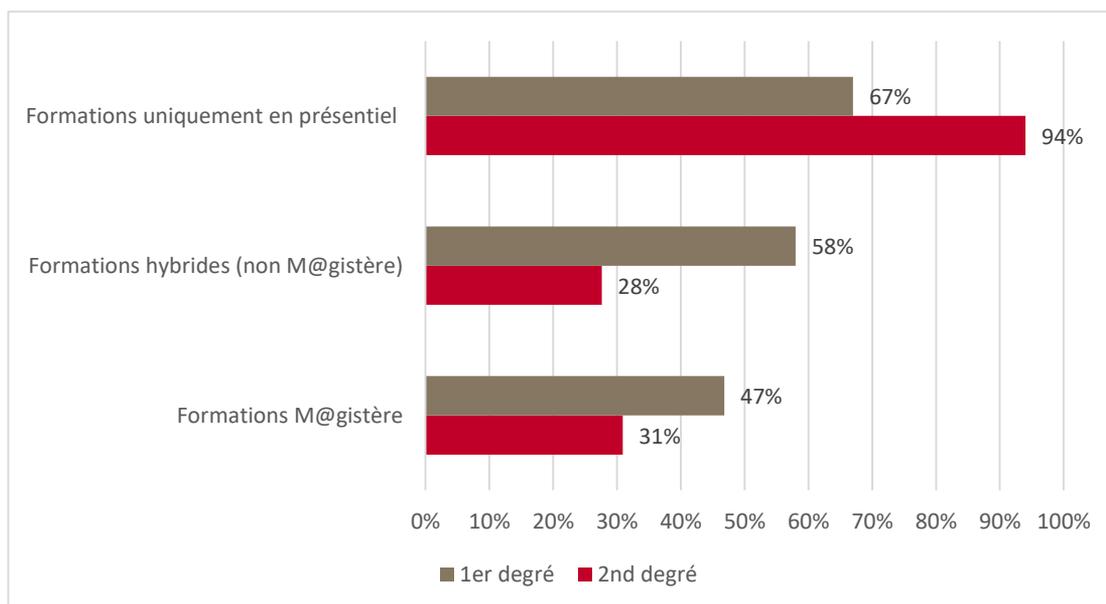
Champ : enseignants du 2nd degré ayant participé à des actions de formation continue entre 2018 et 2020.

b. Des formations hybrides courantes dans le 1^{er} degré

Parmi les enseignants qui ont participé à des formations continue au cours des deux dernières années, la majorité ont suivi des formations qui incluaient au moins une part de distanciel. 76 % des

enseignants du premier degré ont participé à une action incluant au moins une part de distanciel (M@gistère ou autre) au cours des deux dernières années (contre 52 % des enseignants du second degré qui ont suivi des formations). Cette proportion élevée est principalement due à des formations hybrides hors M@gistère⁴ (Figure 7). 58 % des enseignants du premier degré ont participé à une formation combinant le présentiel et le distanciel (contre 28 % dans le second degré). Les actions de formation en ligne ou hybride sur M@gistère sont aussi courantes, 47 % des enseignants du premier degré ont participé à l'une d'entre elles (contre 31 % dans le second degré).

Figure 7. Types de formations continues suivies (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

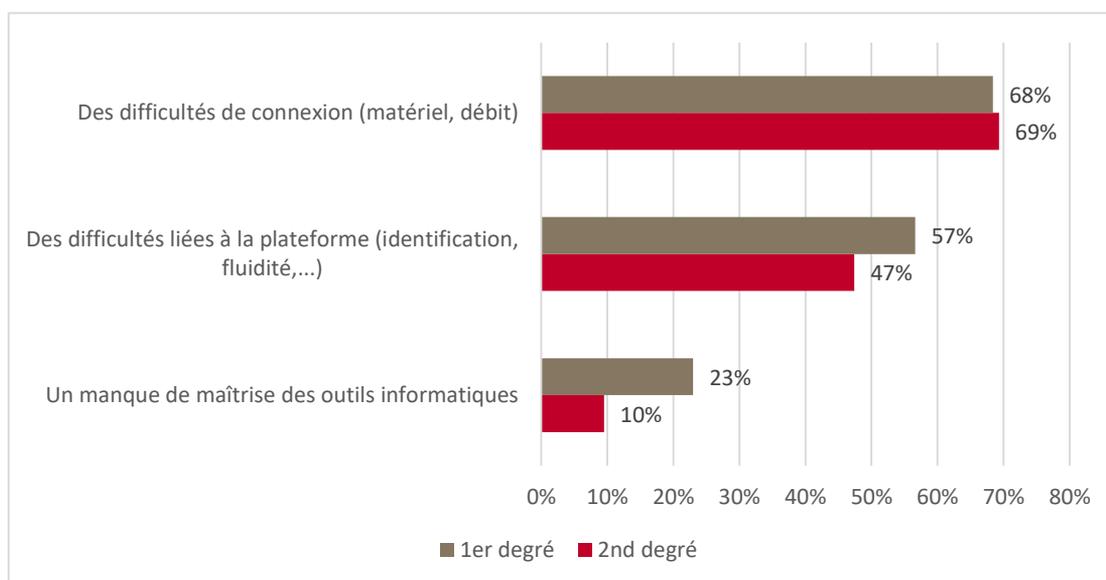
Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 67 % des enseignants du 1^{er} degré ayant répondu à l'enquête déclarent avoir suivi des actions de formation continue qui se sont déroulées uniquement en présentiel.

Champ : enseignants du 2nd degré ayant participé à des actions de formation continue entre 2018 et 2020 et enseignants du 1^{er} degré.

Parmi les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés qui ont participé à des actions de formation incluant une part de distanciel, environ un tiers ont rencontré des difficultés. Les enseignants déclarent que ces difficultés sont plutôt dues à des problèmes de connexion ou de fonctionnement de la plateforme qu'à un manque de maîtrise des outils informatiques.

⁴ M@gistère est une plateforme mise en place par l'Éducation nationale, qui propose des formations en ligne ou hybride à l'ensemble des personnels du premier et du second degré.

Figure 8. Types de difficultés rencontrées lors de formations à distance (2018-2020)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 68 % des enseignants du 1^{er} degré qui affirment avoir eu des difficultés lors d'une formation en ligne indiquent qu'elles étaient liées à des problèmes de connexion.

Champ : enseignants des 1^{er} et 2nd degrés ayant rencontré des difficultés en suivant des formations incluant une part de distanciel entre 2018 et 2020.

c. De nombreuses formations locales dans le 2nd degré

Les formations d'initiatives locales (FIL) sont désormais courantes dans le second degré. Elles sont demandées par les acteurs locaux afin de répondre aux besoins des équipes éducatives. Elles s'appuient généralement sur le projet d'établissement. Parmi les enseignants qui ont participé à des formations au cours des deux dernières années, 53 % ont suivi une formation mise en place spécifiquement pour leur établissement. Dans le premier degré, cette proportion est de 38 %⁵.

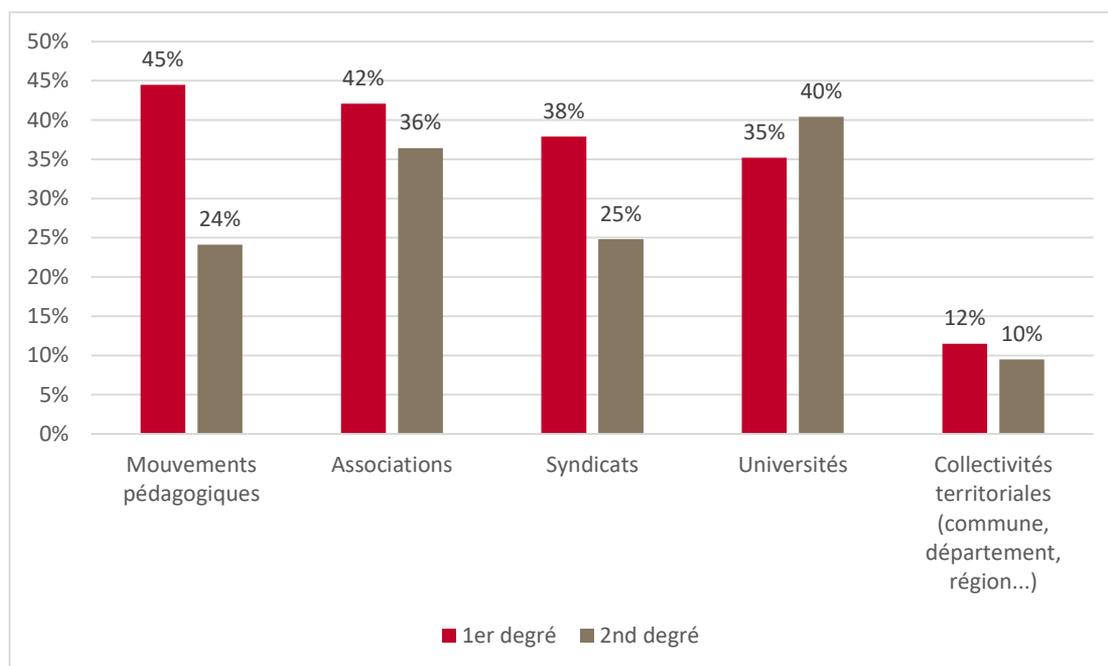
d. La moitié des enseignants ont déjà participé à des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale

Les formations hors de l'Éducation nationale proposées par diverses structures (universités, mouvements pédagogiques, associations, syndicats...) concernent une partie importante des enseignants. Près de la moitié des enseignants (44 % dans le 1^{er} degré et 47 % dans le 2nd degré) ont indiqué avoir participé au cours de leur carrière à des actions de formation continue proposées par d'autres structures que l'Éducation nationale. Parmi ceux qui ont participé à ces formations, les enseignants du second degré citent principalement les universités (40 %) comme structures proposant des formations, puis les associations (36 %, Figure 9). Dans le premier degré, ce sont principalement

⁵ Selon le test du khi-2, l'écart entre les deux pourcentages est significatif à 99 %.

les mouvements pédagogiques (45 %), les associations (42 %) puis les syndicats (38 %) et enfin les universités (35 %) qui sont cités par les enseignants.

Figure 9. Type de structures auprès desquelles les enseignants ont suivi des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale



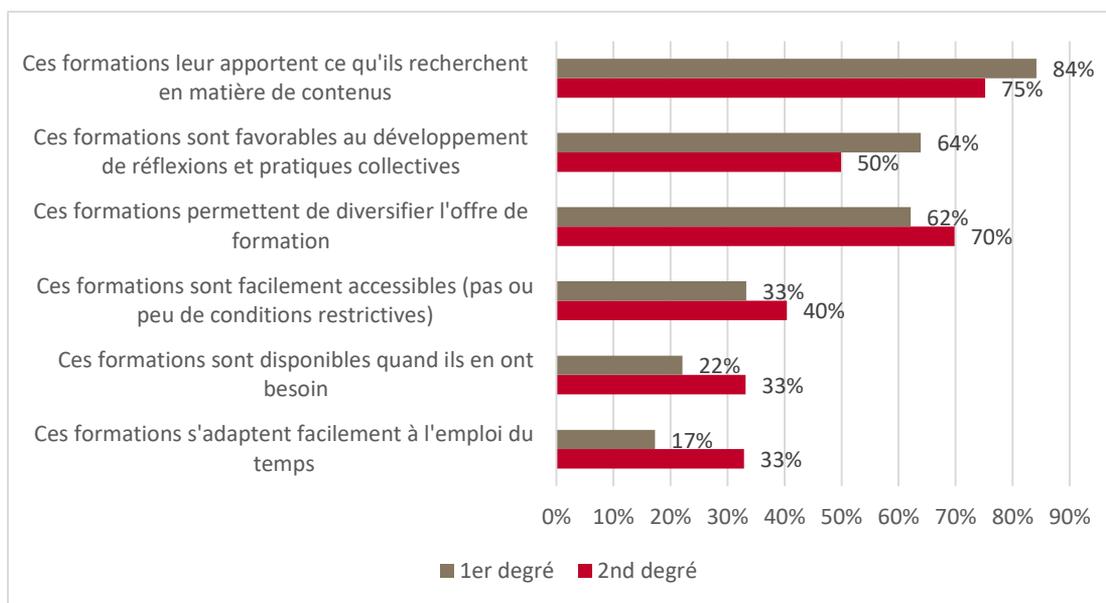
Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 42 % des enseignants du 1^{er} degré ayant participé à des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale au cours de leur carrière déclarent en avoir suivi au moins une auprès d'associations.

Champ : enseignants des 1^{er} et 2nd degrés ayant participé au cours de leur carrière à des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale.

Les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés qui participent à des actions de formation en-dehors de l'Éducation nationale sont principalement motivés par le contenu des formations. 84 % des enseignants du premier degré et 75 % des enseignants du second degré ayant participé à des formations hors de l'Éducation nationale expliquent qu'ils suivent ces formations parce qu'elles leur apportent ce qu'ils recherchent en matière de contenus (Figure 10). 62 % des enseignants du premier degré et 70 % des enseignants du second degré ayant suivi ces formations mettent en avant la diversité qu'apporte l'offre hors de l'Éducation nationale. Enfin, 64 % des enseignants du premier degré et 50 % des enseignants du second degré déclarent qu'ils participent à ces formations car elles sont favorables au développement de pratiques et de réflexions collectives.

Figure 10. Motivations poussant les enseignants à suivre des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : les modalités sont ordonnées par pourcentage décroissant pour le 1^{er} degré. 84 % des enseignants du 1^{er} degré ayant répondu à l'enquête et ayant suivi au moins une formation hors de l'Éducation nationale au cours de leur carrière déclarent avoir été attirés par leur contenu.

Champ : enseignants des 1^{er} et 2nd degrés ayant participé au cours de leur carrière à des actions de formation continue hors de l'Éducation nationale.

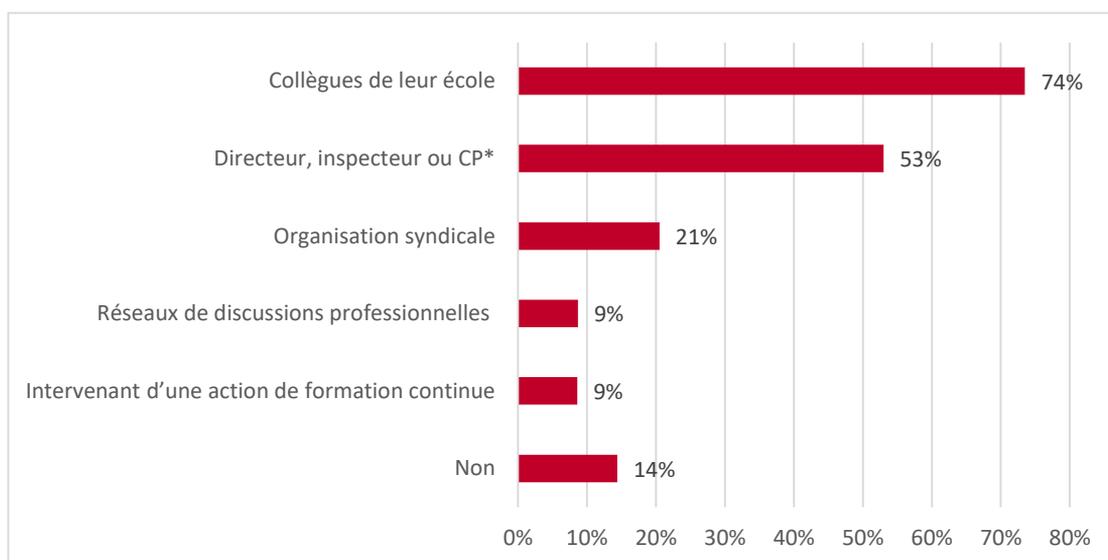
IV. Accompagnement et suivi des formations

L'accompagnement et le suivi font partie intégrante du parcours de formation et ne doivent pas être négligés. Pourtant, les besoins en formation des enseignants sont peu abordés avec les personnels encadrants, notamment dans le second degré. Dans le premier degré, la satisfaction des enseignants à l'issue des formations est très peu évaluée et ils ont moins souvent accès à leur historique de formation.

a. Les enseignants discutent davantage de leurs besoins en formation avec leurs pairs qu'avec des personnels encadrants

Les échanges entre les enseignants et leurs encadrants autour de leur formation continue ne sont pas généralisés. Seuls 36 % des enseignants du second degré déclarent discuter de leurs besoins en formation avec des personnels encadrants (chef d'établissement ou inspecteur, Figure 12). Dans le premier degré, 53 % des enseignants n'occupant pas de fonction de direction d'école discutent de leurs besoins en formation avec leur directeur d'école, un inspecteur ou un conseiller pédagogique (Figure 11).

Figure 11. Interlocuteurs privilégiés par les enseignants pour discuter des besoins de formation continue (1^{er} degré)



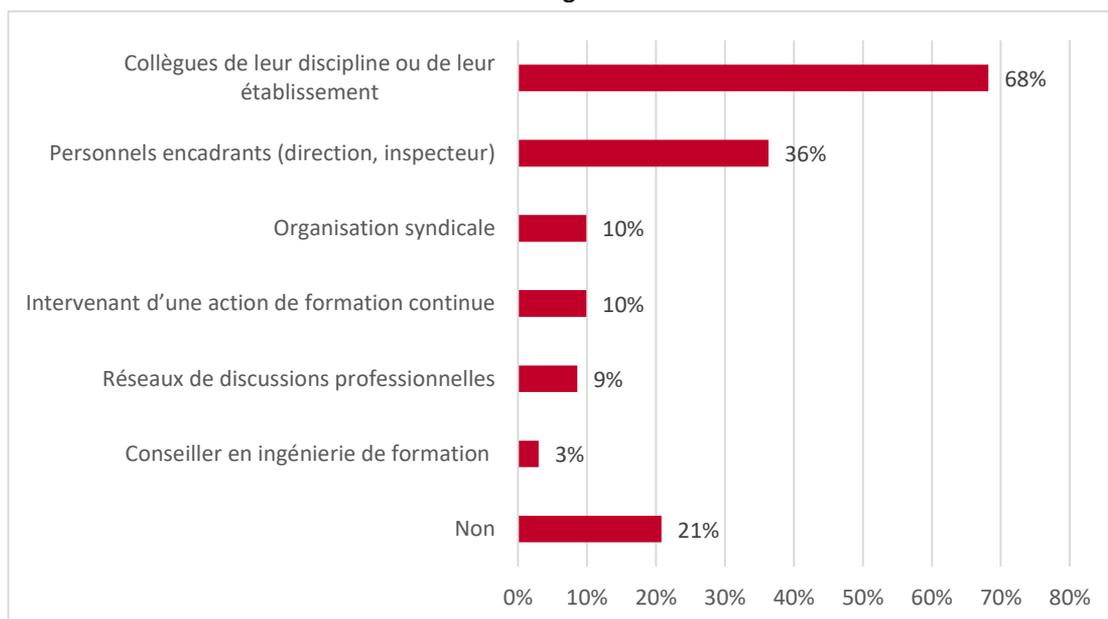
Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 74 % des enseignants du 1^{er} degré sondés déclarent avoir discuté avec les collègues de leur école de leurs besoins en formation continue.

Champ : la question porte sur l'ensemble de la carrière des enseignants du 1^{er} degré.

*La modalité « Personnels encadrants » a été proposée uniquement aux enseignants du premier degré n'occupant pas de fonction de direction d'école.

Figure 12. Interlocuteurs privilégiés par les enseignants pour discuter des besoins de formation continue (2nd degré)



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 68 % des enseignants du 2nd degré sondés déclarent avoir discuté avec les collègues de leur discipline ou de leur établissement de leurs besoins en formation continue.

Champ : la question porte sur l'ensemble de la carrière des enseignants du 2nd degré.

La réforme *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* de 2017 a instauré des rendez-vous de carrière tous les 7 ans qui servent notamment à aborder les besoins d'accompagnement et les souhaits d'évolution professionnelle des enseignants. Cependant, seuls 47 % des enseignants du premier degré et 56 % des enseignants du second degré ayant eu un rendez-vous de carrière indiquent avoir abordé leurs besoins en formation au cours de ce rendez-vous.

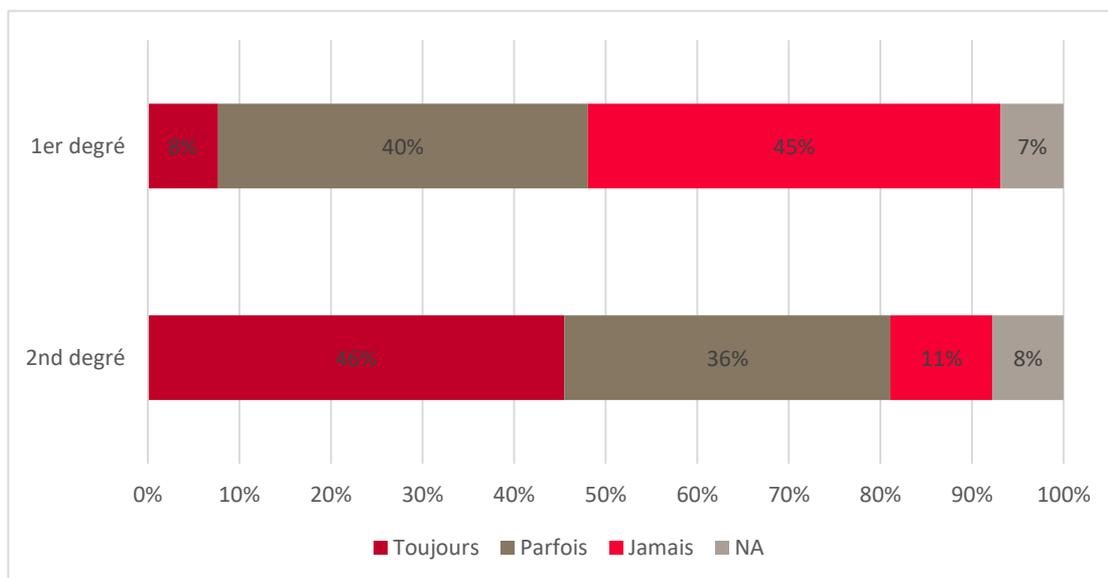
Ce sont avec leurs pairs que les enseignants échangent davantage sur leurs besoins de formation. 74 % des enseignants du premier degré échangent autour de leurs besoins en formation avec des collègues de leur école. Dans le second degré, 68 % affirment discuter de leurs besoins avec des collègues de leur discipline ou de leur établissement. Malgré tout, un enseignant du secondaire sur cinq affirme n'échanger avec aucun collègue autour de ses besoins en formation continue (Figure 12).

b. La satisfaction des enseignants vis-à-vis des actions de formation est moins évaluée dans le 1^{er} degré

La satisfaction des enseignants à l'issue des formations est très peu évaluée dans le premier degré. 48 % des enseignants du 1^{er} degré déclarent que les actions de formation auxquelles ils ont participé au cours de leur carrière incluaient, au moins quelquefois, un moyen d'évaluer leur satisfaction. Seuls 8 % des enseignants déclarent que c'était le cas pour chaque formation.

Dans le second degré, les évaluations de la satisfaction des enseignants sont plus courantes. 82 % des enseignants indiquent que leur satisfaction a été au moins quelques fois évaluée à l'issue de leurs formations, dont 46 % qui déclarent que c'était le cas pour chaque formation (Figure 13).

Figure 13. Fréquence d'évaluation de la satisfaction des enseignants après une action de formation continue



Source : enquête Cnesco (2020).

Note de lecture : 8 % des enseignants du 1^{er} degré ayant participé à l'enquête déclarent que les actions de formation continue auxquelles ils ont participé incluaient toujours un module d'évaluation de leur satisfaction.

Champ : la question porte sur l'ensemble de la carrière des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.

P-value < 2,2.10⁻¹⁶

c. Les enseignants du 1^{er} degré ont moins souvent accès à leur historique de formations

Les enseignants n'ont pas tous accès à leur historique de formation. Dans le premier degré, seuls 49 % des enseignants ont un moyen d'accéder à la liste des formations qu'ils ont suivies au cours de leur carrière. Cette proportion est plus élevée dans le second degré où 60 % des enseignants ont accès à la liste des formations suivies⁶. 82 % des enseignants du premier degré et 86 % des enseignants du second degré qui ont précisé le moyen par lequel ils accédaient à cet historique⁷ ont indiqué que cela se faisait via l'application I-prof. Cette plateforme en ligne est un outil de gestion de carrière qui permet aux enseignants de consulter leurs données administratives. Dans leurs remarques complémentaires, plusieurs enseignants ont alerté sur le caractère parfois partiel de cet historique.

Conclusion

La comparaison entre le premier et le second degré fait ressortir des différences importantes dans le parcours de formation des enseignants qui découlent de deux conceptions différentes de la formation continue. Dans le premier degré, où une partie de la formation continue est obligatoire, l'enquête du Cnesco met en lumière une conception plutôt descendante de la formation continue qui accompagne les obligations de service. En effet, les enseignants du premier degré ont moins de contrôle sur leur formation que les enseignants du second degré, une partie non négligeable d'entre eux étant inscrits par un tiers à des formations qu'ils n'ont pas choisies. Par ailleurs, ils ont plus de difficultés à accéder à l'offre de formation, à s'inscrire, à disposer d'un historique de leurs formations et leur satisfaction est moins souvent évaluée. Or, l'engagement des enseignants dans leur formation et leur motivation à apprendre ne doivent pas être négligés car ce sont des critères importants d'efficacité de la formation continue⁸. Dans le second degré, il n'existe pas d'heures de formation obligatoire. Une grande partie des formations s'effectuent sur les heures d'enseignement et les formations sur site sont courantes tandis que le distanciel est moins privilégié.

⁶ Selon le test du khi-2, l'écart entre les deux pourcentages est significatif à 99 %.

⁷ Soit 301 enseignants du premier degré et 474 enseignants du second degré

⁸ Lessard, C. (2021). Évaluation des effets du développement professionnel des acteurs de l'éducation. Paris : Cnesco.

Annexe : représentativité de l'enquête

Variables	Enquête du Cnesco (2020)		Repères et références statistiques (DEPP, 2020)	
	1 ^{er} degré	2 nd degré	1 ^{er} degré	2 nd degré
Part des femmes	81 %	65 %	85 %	59 %
Âge moyen	46 ans	46 ans	42 ans	44 ans
Part des enseignants à temps partiel	16 %	11 %	11 %	10 %
Part des titulaires ou assimilés	97 %	96 %	99 %	91 %
Part des directeurs	21 %		12 % (secteur public et privé)	
Part des enseignants exerçant en REP ou en REP+	20 %	24 %	20 % (effectifs des élèves)	21 % (effectifs des élèves)



le cnam
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires

Centre national d'étude des systèmes scolaires

41 rue Gay-Lussac 75005 Paris

06 98 51 82 75

cnesco@lecnam.net

<http://www.cnesco.fr/>